

→ INDISCRÉTION VOL AU-DESSUS D'UN NID DE CONDOR

Hier, la presse nationale était invitée à visiter les nouvelles installations de la Ferso Bio au Passage. La dizaine de journalistes venue « de loin » est arrivée avec une heure de retard et ce, pour la bonne raison qu'au dernier moment, ils ont dû troquer leur billet Paris-Agen pour Paris-Toulouse puis trajet en bus Toulouse-Agen. La faute à qui ? Au condor ou plutôt à Aérocondor qui ne passe plus...



# Lot-et-Garonne



PHOTO THIERRY SURLE

Les responsables de Ferso Bio et d'Odotech devant le fameux « nez »

**Le site Ferso Bio du Passage**  
**Création :** 1930  
**Zone géographique :** 16 départements du Sud-Ouest couverts  
**Activité :** 150 000 tonnes/an de sous-produits animaux traités (issues de 450 abattoirs et 55 000 exploitations agricoles). 1 000 enlèvements/jour, 150 camions couvrant 27 000 kms/j, 400 t/j collectées (capacité de traitement max : 800 t/j).

vironnements confinés. La difficulté a été de mettre au point un système fiable en extérieur pouvant gérer la température, l'humidité, les poussières », ajoute-t-il. « L'étalement du nez du Passage a nécessité 18 mois d'observations, en collaboration avec les Comités de riverains. Ceux-ci ont participé à l'identification des odeurs les plus gênantes », indique pour sa part le Pdg de Ferso Bio.

Cette petite merveille électronique dispose de nombreuses fonctionnalités : en tant que calculateur objectif de l'impact de l'odeur, il détermine les responsabilités du site en termes de gêne occasionnée et répond à la question : « les riverains ont-ils raison de se plaindre ? ». Il peut alerter en cas de dépassement de seuils (mesuré en unités odeur/m<sup>3</sup>) et déclencher des procédures d'urgence. Il permet parfois d'identifier le mauvais fonctionnement d'un équipement industriel.

« A terme, notre objectif est de faire le lien entre la marche de l'usine et la gêne ressentie par nos riverains, expose Jacques Surle. Cela passera par l'implantation d'autres nez sur le site qui nous permettra de traiter plus efficacement les odeurs. D'ores et déjà, nous avons acquis la confiance des autorités locales, c'est pour nous le meilleur retour sur investissement du système. »

: Morgan Baillon

## Chasse aux odeurs

**FERSO BIO.** Le « nez électronique » permet de mesurer les émissions d'odeurs indésirables. Et à terme de les maîtriser

Les cadavres d'animaux, les détritres d'abattoirs (os, viscères, graisses, etc.) - les sous-produits d'animaux, comme on les appelle dans le jargon de l'équarrissage - forcément, ça ne sent pas bon. Imaginons le tout réuni sur un site industriel implanté sous vents dominants à quelques centaines de mètres d'une agglomération de 75 000 habitants, en été (période de surmortalité, de dégradation rapide des matières et d'habitudes de vie en extérieur de la population)... Voilà la problématique à laquelle sont confrontés les responsables de Ferso

Bio, pour le site du Passage, près d'Agen : la nécessité absolue de maîtriser les nuisances olfactives. « La maîtrise sanitaire est notre cœur de métier », confirme Jacques Surle, le président de l'entreprise agenaïse. Dernière avancée en la matière : le nez électronique. Une innovation de premier ordre, développée par la société canadienne Odotech. Il se compose d'un boîtier rempli de capteurs photovoltaïques, d'une station météo et d'un centre de commande (un ordinateur de calcul et de stockage des données). « Ce dispositif n'est pas un

système de désodorisation, mais un outil de mesure en temps réel des odeurs émises et de modélisation en continu de leur dispersion », prévient Thierry Page, son Pdg. Le résultat de ces mesures peut être visualisé sous forme de « panaches d'odeurs », un spectre des émissions avec code couleur indiquant leur densité. **18 mois d'étalement.** « L'utilisation des nez électroniques remonte aux années 1980 », explique Philippe Micone, directeur d'Odotech France. « Mais elle se limitait aux en-